

INFORMATIONS PRATIQUES

Délégation Régionale Midi-Pyrénées du CNFPT

9 rue Alex Coutet – BP 82312 – 31023 TOULOUSE cedex 1 –

☎ 05-62-11-38-00 - ☎ 05-62-11-38-11 – <http://www.cnfpt.fr> –

ACCUEIL

Ouvert de 8h00 à 17h00, il est situé au rez-de-chaussée du bâtiment « Administration ».

Nous facilitons l'accueil des agents en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous faire part, le plus rapidement possible, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

La délégation est équipée d'un **système d'information interne**. Deux écrans sont installés à l'accueil et dans le hall d'accès au restaurant. Ils vous indiquent les numéros de salles affectées à chaque formation.

Aucun message ne sera transmis directement aux agents en formation, sauf extrême urgence. Cependant un tableau situé dans le hall d'accès au restaurant centralise les messages reçus.

HEBERGEMENT

Veillez prévenir le service gestion la semaine précédant le stage (tél : 05-62-11-38-13 ou 05-62-11-38-16) de toute arrivée tardive ou d'une annulation d'hébergement.

Toute nuit supplémentaire (après le dernier jour du stage ou pour personne accompagnant) est payante.

Hébergement à la délégation : en cas de problème, vous pouvez joindre la conciergerie au 05-62-11-38-21

- si vous arrivez la veille du stage, veuillez signaler au service gestion votre heure d'arrivée. Le service vous communiquera le code portail permettant d'entrer dans l'enceinte de la délégation. Dans la mesure du possible, **nous vous demandons d'arriver avant 20 heures**. La clé de votre chambre est à retirer à la conciergerie près du portail d'entrée.
- Si vous arrivez le jour du stage, la clé est à retirer à l'accueil à partir de 10 heures.

Cette clé vous permet d'ouvrir le portail piéton, la porte vitrée du bâtiment hébergement et la porte de votre chambre. Le code portail est affiché dans chaque chambre.

Toutes nos chambres sont équipées de salle de bain complète, les draps et serviettes sont fournis. **Nous disposons également d'une chambre aménagée pour accueillir des personnes en situation de handicap (en cas de besoin, merci de nous prévenir)**. Les chambres sont équipées de téléviseur.

L'entretien des chambres n'est pas assuré chaque jour. Il vous est demandé de ne rien afficher sur les murs, et d'une manière générale, de respecter les locaux.

Merci d'indiquer sans délai à l'accueil tout désordre technique (ampoule grillée, fuite d'eau, etc....) afin qu'il y soit remédié le plus rapidement possible.

Le jour de votre départ, **vous devez impérativement libérer votre chambre avant 8h45, et remettre la clé à l'accueil.**

Petits déjeuners à la délégation : ils sont servis à la cafétéria selon les horaires suivants

Le lundi de 8h à 8h30

Du mardi au vendredi de 7h30 à 8h30.

Les repas du soir ne sont pas assurés. Vous trouverez sur notre site la liste des restaurants accessibles à pieds depuis la délégation.



INFORMATIONS PRATIQUES

CAFETERIA

Une cafétéria, ne servant que des boissons non alcoolisées, vous accueille aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 9h00, de 10h15 à 11h00 et de 12h15 à 14h00.

Les horaires de pause durant la formation sont à définir en accord avec l'intervenant.

En outre, des distributeurs de boissons chaudes ou fraîches et de confiseries sont à votre disposition dans le hall d'accès au restaurant, ouvert de 7h00 à 20h00. Un second distributeur de boissons chaudes est à votre disposition au premier étage du bâtiment hébergement.

RESTAURATION

Un service de restauration vous est proposé sur le site de la délégation, **uniquement le midi**. Le repas est gratuit excepté pour les stagiaires sous statut particulier (CAE, extérieurs) et les agents inscrits aux préparations concours. Dans tous les cas, la boisson est payante.

Le repas comprend : une entrée, un plat chaud, un fromage ou un laitage, un dessert.

L'horaire de passage vous sera indiqué en début de stage. Veillez à le respecter.

ACCES WIFI

Vous pouvez accéder à Internet via des bornes WIFI. Cette connexion est possible sur un périmètre compris entre les bâtiments école 1, école 2 et hébergement (cafétéria, salles 41.42.43.51.52.53.54.55.56.57, amphithéâtre et hébergement).

Pour vous connecter, vous devez – muni de votre convocation stage – vous présenter à l'accueil pour retirer un identifiant utilisateur et un mot de passe ; cet accès sera validé pour la durée de votre formation.

L'accès à Internet est juridiquement réglementé : vous ne pourrez accéder qu'aux sites autorisés par le CNFPT.

TELEPHONE

Un point phone à carte est prévu pour votre usage dans le bâtiment d'hébergement n°1.

Le numéro d'appel est le suivant :

Hébergement : 05 61 76 14 27.

Toutes les chambres sont équipées de téléphone. Seuls les appels entrants sont possibles (vous ne pouvez pas appeler depuis votre chambre à l'exception des numéros d'urgence).

Téléphones portables : merci de débrancher vos téléphones portables dans les salles de cours, et de n'en user que parcimonieusement dans les autres locaux (cafétéria, restaurant).



INFORMATIONS PRATIQUES



CONSIGNES DE SECURITE ET REGLEMENT INTERIEUR

Pour votre sécurité et le bien-être de chacun, nous vous demandons de bien vouloir respecter ou faire respecter les consignes suivantes :

Sécurité :

- dans l'enceinte de la délégation, la vitesse est limitée à 10km/h
- nous mettons à votre disposition un parking réservé aux stagiaires. **Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de vol, détérioration ou accident survenant sur le parking**
- la délégation dispose d'une infirmerie, de trousse de secours et est équipée d'un défibrillateur. Veuillez consulter l'accueil qui vous dirigera vers notre équipe de sauveteurs secouristes du travail. Nous ne délivrons pas de médicaments
- **En application de la loi EVIN , il est interdit de fumer dans les locaux**
- Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, aucun animal ne peut être admis dans l'enceinte de la délégation.

Les consignes de **sécurité incendie** sont affichées dans chaque chambre, dans les parties communes et dans les salles de cours.

Règlement intérieur :

Nous avons besoin de votre collaboration pour maintenir un service de qualité ; notamment en respectant certaines règles de vie en commun :

- la délégation offre un hébergement sur place : soyez vigilants à ne pas déranger vos voisins surtout lorsque vous rentrez tard
- par mesure de courtoisie vis-vis des intervenants et des autres stagiaires et afin de permettre le bon déroulement des formations, vous veillerez, sauf problèmes particuliers à être présents dès le début des cours et à éteindre vos téléphones portables
- Nous vous rappelons que durant votre formation vous êtes en situation professionnelle.

ASSURANCES

Durant le stage : vous bénéficiez durant votre présence à la délégation de Garantie Responsabilité Civile-Défense et Recours : les dommages que vous causez ou subissez sur les lieux de formation sont pris en charge par le CNFPT. **Si vous partez avant la fin du stage, vous n'êtes plus couvert par notre assurance.**

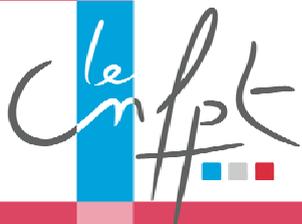
Le CNFPT n'est pas habilité à délivrer de formulaire-type d'accident de travail ; cela incombe à votre collectivité, tout comme l'avance de l'ensemble des frais relatifs à ces dommages.

Trajet : les trajets domicile-lieu de stage ou hébergement-lieu de stage ne sont couverts par le CNFPT, qu'à la condition qu'ils soient effectués au moyen de transport en commun. Par conséquent, l'usage de véhicule personnel n'est couvert que par l'assurance personnelle du propriétaire du véhicule.



NUMEROS UTILES

Médecin de garde : 05 61 49 33 33
Gare SNCF : 08 36 35 35 35
Aéroport Toulouse Blagnac : 05 61 42 44 00
Syndicat d'initiative de Toulouse : 05 61 11 02 22
Allô Tisséo (métro, bus) : 05 61 41 70 70



INFORMATIONS PRATIQUES

DEPLACEMENTS

Nous vous invitons à consulter le site cnfpt.fr rubrique « remboursement des frais de transport », et à nous solliciter lors de la séquence d'ouverture des formations pour toute précision complémentaire.



ACCES A LA DELEGATION

Les plans d'accès sont accessibles sur notre site : cnfpt.fr

**Ensemble, nous pouvons faire de la délégation
un lieu de travail agréable.
N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés
et suggestions.**

Délégation Régionale Midi-Pyrénées du CNFPT

9 rue Alex Coutet – BP 82312 – 31023 TOULOUSE cedex 1 –
☎ 05-62-11-38-00 - 📠 05-62-11-38-11 – <http://www.cnfpt.fr> –